

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MANUEL DES INSTITUTIONS ET ŒUVRES DE CHARITÉ DE PARIS.

Qui dat pauperi non indigebit.
(Prov. ch. 28, v. 27.)

Ce manuel est lui-même une bonne œuvre ; c'est pourquoi nous regardons comme un devoir de le faire connaître à nos lecteurs. Le vrai moyen d'atteindre ce but est de mettre sous leurs yeux la préface de l'auteur : elle explique parfaitement la nature et le but du livre, et ce qui lui manque encore.

« Si des plaintes s'élèvent quelquefois contre l'accroissement vraiment remarquable des Œuvres et des institutions charitables pendant ces dernières années ; si l'on s'inquiète de la concurrence qui pourrait diminuer les forces de l'aumône en les divisant, c'est faute de connaître la désolante variété des souffrances humaines, les inépuisables ressources de la charité. Ordinairement un pauvre est pour ceux qui ne le sont pas un malheureux mourant de faim et de froid. S'agit-il de le nourrir, de le vêtir, de le réchauffer, on donne volontiers ; mais on ne comprend pas ce qu'on peut vouloir de plus pour lui. On oublie que dans la pauvreté se trouvent bien d'autres misères : le malade sans le médecin et surtout sans ami, le nouveau-né sans nourrice, le prisonnier sans moyen de délivrance ; des liaisons illégitimes, des enfans privés de famille, et par suite d'éducation, d'immenses obstacles au bien, d'innévitables résistances au repentir et à la réhabilitation ; enfin, trop souvent l'oubli complet de la parole divine, aussi nécessaire à la vie que le pain.

« A chacun de ces besoins il faut des soins particuliers, un secours spécial. Il était donc nécessaire de partager entre différentes Œuvres tous les accidens, toutes les nuances de la misère, de peur de tout compromettre en laissant une seule lacune.

« Aujourd'hui, grâce à cette division du travail, la charité publique et privée n'abandonne pas un instant de la vie pauvre ; elle s'occupe de lui avant sa naissance pour lui préparer un berceau et du lait ; elle élève son enfance dans l'asile et l'école, paie et protège son apprentissage, adopte l'orphelin, délivre le prisonnier, visite le malade, réhabilite le désordre, accueille et encourage le repentir, secourt sans l'humilier la misère qui se cache, et presque toujours à l'aumône ajoute la parole qui console et qui rend meilleur.

« Par ses soins des hôpitaux sont ouverts à la maladie, des asiles à la convalescence, des hospices à l'infirmité et à la vieillesse. Le pauvre trouve à emprunter sans crédit, et à placer sans risques ses modestes épargnes.

« Le *Manuel des Œuvres* expose en peu de mots le but de chacune des institutions charitables de la ville de Paris, le genre de misère qu'elle soulage, la nature de ses secours, les conditions exigées pour les obtenir, le nom et l'adresse des personnes qui les distribuent.

« Il sera utile à ceux qui, sollicités par les quêtes de chaque jour, aiment à connaître où va leur aumône et à savoir le bien qu'ils font ; à ceux qui, rencontrant sur le chemin une bonne œuvre qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas faire seuls, ne savent à qui s'adresser pour demander conseil et secours.

« Mais surtout, et c'est son principal but, il profitera à celui qui visite lui-même le pauvre. Combien de fois n'a-t-il pas été tenté d'une pensée de découragement à la découverte d'une des nombreuses et lamentables familles qui réunissent à elles seules tous les genres de malheurs et de dénuement ; que pourrait en effet sa modeste aumône contre de tels besoins ? Ce manuel lui fera connaître les grandes ressources, les nombreux auxiliaires sur lesquels il a droit de compter. En adressant à une œuvre les enfans, à l'autre les malades ; à celle-ci l'infirme, à celle-là le vieillard, il partagera entre mille le poids de cette misère, trop lourd pour un seul, et, par une intelligente distribution, sans trop d'efforts et de sacrifices, il aura sauvé toute la famille.

« Puisse aussi ce simple exposé, en montrant à chaque association l'aide qu'elle peut attendre des autres, écarter toute idée de concurrence, toute crainte de rivalité, et faciliter entre elles les échanges de services et le concours d'efforts indispensables au complément du bien !

« Puisse-il justifier l'opportunité de toutes les œuvres et inspirer à ceux qui les accusaient quelquefois, sans connaître leur but et leur économie, le désir de consacrer leurs soins à quelques unes et une légère aumône à toutes.

« Car si la multiplication des œuvres a souvent, en dépit des légitimes inquiétudes de la prudence humaine, augmenté les ressources de chacune et accru ses revenus ; si la condition du pauvre s'est réellement améliorée depuis quelques années, beaucoup de plaintes restent toujours sans soulage-

ment, beaucoup de prières ne sont pas exaucées, et le bien est encore fort au-dessous du mal. Le grand nombre de ceux qui donnent pourra seul lutter contre la multitude de ceux qui souffrent et demandent. Le temps des riches fondations, des grosses aumônes est passé avec les grandes fortunes. Par le système des associations, la charité s'est mise à la portée de tout le monde ; elle offre à chacun l'occasion de faire le bien qu'il préfère et qui lui coûte le moins ; mais pour féconder ses œuvres et tenir leurs promesses, elle ne peut se passer de personne, et elle a droit d'attendre de tous les hommes de bonne volonté une heure du temps perdu et quelques deniers de l'argent inutile.»

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Le Manuel est divisé en quatre chapitres :

Le premier comprend les œuvres qui s'occupent de la naissance, de l'éducation, de l'apprentissage, de l'abandon, des maladies et des infirmités des enfans des deux sexes.

Le second, les œuvres générales qui ont pour but la visite, le soulagement et la guérison du pauvre, les sociétés de paroisses et d'arrondissement, les œuvres spéciales à certaines classes d'individus ou de misère, les maisons de pénitence, les œuvres ecclésiastiques et les congrégations religieuses vouées au service des pauvres.

Le troisième, les établissemens publics, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux, les hospices, le mont-de-piété et la caisse d'épargne.

Le quatrième contient quelques notions sur les prix et la nature des objets nécessaires à l'habillement, à la nourriture, au mobilier des familles pauvres, les livres qu'on peut mettre entre leurs mains, et les quêtes à domicile et étrangères.

Malgré tous les efforts pour arriver à une rigoureuse exactitude, et n'oublier aucune œuvre, aucune institution, des lacunes, des erreurs sont inévitables ; on demande avec instance à ceux qui les reconnaîtraient de vouloir bien les signaler. Le renouvellement annuel de cette publication, si elle est jugée utile, permettra de faire droit à toutes les réclamations légitimes, d'annoncer les innovations dans les œuvres, et de compléter peu à peu ce premier travail nécessairement imparfait.

On pourra peut-être aussi ajouter plus tard à la nomenclature des œuvres quelques notices sur les questions qui intéressent les pauvres et quelques conseils sur la manière de faire le bien.

COMITÉ DES ŒUVRES.

En 1842 il s'est formé un comité composé des secrétaires des principales œuvres ou associations de la ville de Paris pour faciliter entre elles les échanges de service et les rapports de charité.

Ce comité n'exerce aucune action, aucune direction sur les œuvres, mais il est l'intermédiaire entre toutes pour les demandes de secours, de renseignements, pour les propositions et les communications de toute espèce d'une œuvre à une autre.

Tout membre d'une association charitable représentée dans le comité peut transmettre au secrétaire de son œuvre les demandes qui regardent une autre œuvre que la sienne ; celui-ci apporte la demande au comité, qui la transmet au secrétaire de la société à laquelle elle s'adresse. A la séance suivante la réponse est rapportée et transmise à qui le droit.



Québec, 21 décembre 1842.—Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'on venait de recevoir des nouvelles des missionnaires Canadiens en route pour la Colombie, MM. BOLDUC et LANGLOIS, datées des îles Sandwich. On nous communique l'extrait intéressant qui suit, d'une lettre de M. Bolduc à M. T., un de ses confrères, datée de Honolulu (île de Wahoo), le 5 août 1842.

BIEN AIMÉ CONFRÈRE,

En partant de Tahiti, j'ai eu le plaisir de vous écrire par le *Delaucare* qui partait pour Boston ; aujourd'hui trouvant une occasion pour le Mexique, j'en profite pour vous faire connaître quelle est, en ce moment, ma situation. Partis de Tahiti sur le même navire qui nous avait portés de Valparaiso à Gambier et de là à Tahiti, nous sommes arrivés aux îles Sandwich le 21 juin, après 32 jours d'une heureuse navigation. Le lieu de notre débarquement fut à Honolulu, ville d'environ 10,000 habitans, et située dans l'île de Wahoo. C'est ici la résidence de l'évêque de Nilopolis, autrefois résidant aux îles Gambier, et qui dans ce moment est à Rome pour les affaires de son

vaste diocèse. Le préfet apostolique, M. Maigret, nous reçut à bras ouverts, et nous mit aussitôt en possession d'une vaste maison appartenant à la mission, et que personne n'habite. Nous apprîmes que le navire la *Sylphide* était parti pour la Colombie depuis 6 jours; mais M. Pelly, agent de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, nous dit que dans 2 mois il en attendait un second, chargé de bois, de saumon et de farine. Encore deux mois... c'est un peu long pour des missionnaires, qui depuis 11 mois parcourent les mers, et désirent entrer dans la terre promise. N'importe, je n'étais pas plus découragé qu'à mon départ de Québec. Vu surtout que je pouvais être utile ici, en aidant les missionnaires dans leurs travaux, et en apprenant la langue *sandwichoise* qui me sera d'une grande utilité, même à la Colombie, puisqu'il s'y trouve plus de 500 *sandwichois* au service de la compagnie, lesquels sont tous païens.—M. Blanchet lui-même en a trois que M. Maigret lui a envoyés dans le mois de mars dernier. Incontinent donc, je commençai à parcourir les différentes peuplades chrétiennes, et à leur dire ou chanter la messe le dimanche. Je baptisai plusieurs enfants qu'on me présentait....

Je vous dirai, en passant, quelques mots des missions qui se font ici. Dans tout l'Archipel, il y a 9 missionnaires; dont 4 dans l'île d'*Owaiki*, 2 à *Kawai* et 3 à *Wahou*. Le nombre des chrétiens dépasse 8,000, sans compter un nombre considérable de catéchumènes. Les progrès du christianisme sont rapides. Il n'y a guère plus de 6 mois que les deux missionnaires de *Kawai* s'y sont rendus, et déjà ils comptent plus de 500 chrétiens et beaucoup de catéchumènes. Les ministres dits *congrégationalistes*, qui se trouvent ici au nombre de près de 100, tant hommes que femmes, sont aux abois et poussent de hauts cris contre l'expression du *primitisme*. Comme ce sont eux qui ont entre les mains les affaires du gouvernement; (car le roi n'est qu'un mannequin qu'ils conduisent à leur gré) les chrétiens sont persécutés de la manière la plus criante. On les dépouille de leurs terres, et défense leur est faite de prendre du poisson dans la mer, souvent même sans aucune prétexte on les met aux fers. Ces persécutions n'ont pas lieu dans toutes les îles; mais il est à craindre qu'elles ne s'étendent davantage. On cherche à entraîner les enfants aux écoles protestantes; mais en cela, il n'y a presque rien à craindre; on ne grigne rien avec ce peuple-ci quand on veut le forcer; il faut le persuader. L'école la plus nombreuse est celle de M. Maigret. Il compte plus de 200 élèves parmi lesquels plusieurs étaient autrefois partisans des ministres *congrégationalistes*; et il ne se passe guère de semaine sans que quelques brebis égarées ne rentrent dans le sein de l'église. Dans la seule île de *Wahou*, il y a 22 ou 23 églises catholiques. Celle de *Honolulu*, commencée depuis deux ans, n'est pas encore entièrement terminée. Elle est en pierre de taille; sa longueur est de 150 pieds, et sa largeur de 50. Celles des différentes Baies sont, comme les maisons du pays, construites en bois et revêtues intérieurement d'une espèce de tapisserie faite ici, et dont je vous enverrai quelques échantillons..... J'ai parcouru presque toute l'île de *Wahou*, tantôt à pied, tantôt à cheval. Le 18 juillet, M. Maigret m'envoya à la mission de *Kaou-Kou* pour y résider et y faire l'école, comme tous les autres missionnaires. Après deux jours de route faite à cheval, j'arrivai au milieu de la peuplade qui m'attendait à grande hâte. Aussitôt on m'appêta un copieux repas consistant en une espèce de scorpions de mer très-délicieux, en pommes de terre et en ce que les indigènes appellent *poi*; c'est une bouillie faite avec la racine du taro, laquelle ressemble à de la crème très-épaisse; c'est la grande ressource des insulaires. Dès le lendemain, je commençai l'école en langue *sandwichoise* et en latin. Mes élèves au nombre de 40, composés de garçons depuis 7 jusqu'à 25 ou 30 ans, de femmes mariées et de filles de tout âge, étaient assis par terre, ainsi que leur professeur. Les femmes étaient bien vêtues; mais parmi les garçons deux seulement avaient des pantalons; les autres n'avaient qu'une chemise ordinaire, et une petite ceinture autour des reins. Voilà quelle était mon occupation, et je ne l'aurais pas volontiers changée pour la chaire d'un professeur de belles-lettres. Mais je reçus le 1er août une lettre qui m'apprenait l'arrivée du navire le *Courtils* à *Honolulu*: ce navire venait de la Colombie et devait y retourner sous peu de jours. Si me fallut donc laisser là les chrétiens de *Kaoukou*, dont je commençais à entendre le langage et à qui je pouvais me faire entendre moi-même un peu. J'arrivai à *Honolulu* le 3 août au soir, et j'appris avec douleur que le fils de M. M'Laughlin avait été tué. Une lettre de M. Blanchet, adressée à M. Maigret, nous apprend plusieurs nouvelles de la Colombie, entre autres, celle que trois Révérends Pères Jésuites se sont joints à lui et à M. Demers pour convertir les insulaires du sud de la rivière. Pour nous, nous étions attendus par la voie des navires américains qui étaient dans le port de *Vancouver* au moment où M. Blanchet écrivait. Maintenant on nous attend par la voie de *St.-Louis* du Missouri, avec la caravane du mois d'août: nouveau déboire pour M. Blanchet qui désespère peut-être de nous voir arriver. Car, en supposant que nous partions d'ici seulement le 15 août, nous ne serons rendus qu'à vers la fin de septembre, puisque, d'ici à l'embouchure de la rivière Colombie, les passages sont ordinairement de 35 ou 30 jours; et qu'il faut encore 15 jours pour remonter la rivière.....

Le passage de M. Simpson à la Colombie a été très-favorable à la mission. Il a reconnu l'utilité des missionnaires catholiques dans ces contrées, et a accordé *gratis* plusieurs passages pour l'an prochain, tant pour des prêtres que pour d'autres hommes destinés au service de la mission, et pour deux femmes capables d'enseigner aux jeunes *sauvages* la coutume, la manière de faire la voile et autres étoffes, &c., &c.

M. Blanchet doit passer l'hiver à *Wallamette*, et M. Demers hiverner avec les sauvages de la *Calédonie*. Le premier se plaint beaucoup de ce

que lui et M. Demers vont être obligés de passer près de 10 mois sans se voir, et de demeurer ainsi seuls si nous n'arrivons pas bientôt. J'espère que nous serons rendus d'assez bonne heure pour qu'un de nous puisse accompagner M. Demers dans ce long voyage: je serai heureux que le choix tombe sur moi. Le but de l'établissement de cette nouvelle mission est de fermer la porte aux ministres méthodistes qui n'y ont point encore pénétré.

Au moment de fermer cette lettre, j'apprends que M. Dudoit, consul de France pour cet archipel, vient de recevoir la nouvelle que les français se sont emparés de l'archipel des îles Marquises. Ignore encore pour quelle raison cette capture a été faite.—Elle ne pourra qu'être très-favorable aux missions qui y sont déjà établies. M. Dudoit lui-même est, dit-on, nommé gouverneur de cette place.

J. B. Z. BOLDU,

Pré. Missionnaire.



Il y a, de nos jours, dans la société, un phénomène bien frappant, et tel que les siècles passés ne nous en avaient jamais montré de semblable: ce sont des hommes d'esprit, et de beaucoup d'esprit, qui, avec une imperturbable bonhomie croient à des effets sans cause et à des causes sans effets.

Cette assertion, je l'avoue, semble présenter quelque chose d'extraordinaire, mais l'extraordinaire est dans la chose elle-même, et non dans la remarque que nous en faisons. Si les hommes dont nous parlons se croyaient seulement appelés à gouverner la société, ce serait au fond un assez petit malheur, car cette naïve présomption est chose fort ordinaire: et qui ne se croit pas cette haute vocation aujourd'hui? Mais non seulement ils se croient appelés à la gouverner, mais ils la gouvernent réellement, et jugez ce que c'est qu'une société conduite par des hommes qui nient les premières règles de la logique et du sens commun, qui s'insurgent à la fois contre toute théorie et toute expérience dans le gouvernement des choses humaines, et qui s'obstinent, avec un incroyable aveuglement, non pas à nier les maux qui désolent la société, mais à ne pas voir la cause du mal où elle est, et à la voir où elle n'est pas.

Et par exemple ces hommes croient à la nécessité de la vertu, mais ils croient en même temps à l'inutilité de ce qui produit et entretient la vertu. Ils croient aux dangers des passions pour la société comme pour les individus, et ils rejettent en même temps dans la pratique et souvent même dans la théorie le seul frein qui puisse arrêter ou corriger les passions. Il leur arrive parfois de rendre hommage à la religion, de proclamer qu'elle seule peut sauver la société et la replacer sur des bases plus solides; ils connaissent, et connaissent mieux que personne tous les désordres qui inondent cette société, cette épouvantable corruption qui la dévore comme un chancre, cette soif du pouvoir et de l'or qui ne s'arrête pas et nous menace sans cesse d'une conflagration prochaine... ils le savent, ils le disent, ils le répètent sans cesse, et lorsqu'il est question de faire régner dans l'éducation de la jeunesse les principes diamétralement opposés à tous ces maux, et de la fonder sur cette religion qui prescrit le renoncement à soi-même, la modération dans les desirs, la fuite du vice, le combat des passions, etc., etc., etc. alors vous les voyez, contraires à eux-mêmes, favoriser toutes les tendances qu'ils déplorent, tenir pour suspecte et traiter en ennemie cette religion dont ils proclamaient tout à l'heure l'influence et les bienfaits, et ne pas vouloir absolument reconnaître que toute cette perversité et ces vices, et cette corruption physique et morale, et cette dépravation de l'intelligence et du cœur, effrayante précocité, ont pour cause l'abandon du seul moyen qui pourrait les prévenir.... Ils savent des choses épouvantables de leurs établissements d'instruction publique, des choses qui font dresser les cheveux sur la tête, et qu'ils s'efforcent, mais en vain, de tenir secrètes (et certes nous n'avons pas le courage de les en blâmer), et lorsque l'on appelle leur attention sur la cause et le remède de ces maux, alors ces hommes d'esprit, si déliés dans les affaires, et qui dans les assemblées publiques ont une si prodigieuse facilité d'élocution, semblent tout à coup frappés d'une complète absence de jugement, et ils s'obstinent à ne plus voir, comme nous disons, que des effets sans cause, après s'être flattés sans doute dans leurs systèmes d'éducation que des causes resteraient perpétuellement sans effets.... *O pectora caeca!*

D'où vient une si prodigieuse aberration et une contradiction si manifeste? De l'orgueil, plain mille fois plus funeste encore que l'ignorance, et qui jette de si profondes ténèbres sur l'esprit!....

Ces hommes voudraient que leur raison individuelle fût seule le principe de tout bien dans la société; ils ne peuvent consentir à céder à une autorité supérieure à la leur et à l'influence toute divine de la religion la gloire de conduire et de réformer le monde, de réprimer les passions et de réaliser le bonheur du genre humain; de là toutes ces utopies et tous ces essais; de là tous ces systèmes philosophiques, ou appelés tels, que chaque année voit naître, végéter et mourir, et dont

les pères, dans le travail, des cerveaux malades qui les ont enfantés. s'efforcent de chercher avec une infatigable patience cette pierre philosophale que la religion a trouvée depuis longtemps, et le mot de cette énigme qu'elle seule peut expliquer... De là une haine secrète et souvent déclarée contre le christianisme et plus particulièrement contre les institutions catholiques qui sont, si je puis m'exprimer ainsi, le CHRISTIANISME MIS EN ACTION: car il est stérile, il est mort partout où ces institutions ne règnent pas, et il languit partout où elles menacent de s'éteindre... Et cette espèce de jalousie de ces hommes contre la religion à quelque chose d'inférieur, elle rappelle la jalousie violente de Voltaire contre Jésus-Christ.

O quand ces hommes d'esprit pourraient-ils ou voudraient-ils comprendre que si ce monde matériel a été livré à leurs disputes et à leurs investigations, le monde moral, c'est-à-dire les choses spirituelles, et la perfection morale de l'homme ici-bas, objet premier de tout bon système d'éducation, et par elle le repos et le bonheur de la société ne peuvent être réalisés que par la puissance qui, seule, a le droit de dire à l'homme : TRUYEZ LE MAL, ET PARSSEZ LE BIEN, et qui, seule lui enseigne à discerner l'un de l'autre?... Toute l'autorité de toutes les universités enseignant n'a pas le droit d'imposer le plus petit précepte moral au moindre des professeurs et des élèves: que peut donc l'Université, toute seule, pour l'éducation morale de la jeunesse?... Que peut-elle toute seule pour le bonheur de la société et des races futures? Rien, absolument rien... Je lui présente cette petite considération, comme un large sujet de méditation sur son néant, et un motif d'humilité profonde... Car il n'y a que l'autorité qui a le droit de commander à la pensée et au cœur de l'homme qui ait en même temps le pouvoir de réformer et de régler l'une et l'autre; elle seule a le droit de dire à l'homme: SOYEZ PARFAIT; elle seule a le pouvoir de le rendre tel, et le plus mince catholicisme obtient plutôt ce résultat que tous les systèmes de philosophie et tous les diplômés de nos universités.

HENRI DE BONALD.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Ce n'est pas sans raison que vous avez intitulé, *Question importante*, l'extrait du *Canadien* que vous avez inséré dans votre numéro du 13 courant; je veux dire, le jugement rendu par son Honneur le juge-en-chef du district de Québec, dans l'affaire de Louis Turgeon contre les curé et marguilliers de la paroisse de St. Etienne de Beaumont; c'est en effet une décision qui renferme plus que de l'importance. Les amis de la paix avaient toujours espéré que les débats si éclairés, mais parfois peut-être un peu trop vifs et trop chauds, qui eurent lieu en 1831 et 1832, sur la question des Fabriques, et qui ne s'étaient point réveillés depuis cette époque, avaient suffi pour laisser dans tous les esprits une conviction intime, qu'à moins d'une loi nouvelle à ce sujet, il y aurait plus que de l'imprudance à essayer de changer l'état de choses subsistant en chaque paroisse. L'on avait, il me semble, bien compris que la loi, en ce pays comme en France, n'admettait aux assemblées de Fabrique que les anciens et nouveaux marguilliers; et qu'ici comme en France, le droit à ce sujet pouvait avoir été modifié, ou par un usage assez ancien pour établir prescription; ou par une exception formelle, établie par autorité compétente, comme l'arrêt du règlement donné à Paris en 1737, pour la seule paroisse de St. Jean en grève. Ce n'est donc qu'avec un sensible déplaisir que j'ai vu revenir cette question; et si, comme je l'ai compris d'après l'exposé fait dans le *Canadien*, et reproduit dans vos colonnes, l'usage admettait les paroissiens ecclésiastiques de Beaumont à l'élection de leurs marguilliers, n'a-t-on pas droit de blâmer curé et marguilliers d'avoir tenté de les priver de ce droit? Mais ce qui est d'un usage local et particulier ne saurait faire loi pour tous, ni servir de principe à une décision générale en sorte qu'après tout les paroissiens de Beaumont pourraient avoir droit sans qu'on eût pu conclure de ce droit particulier et exceptionnel à un droit général. Mais établir une décision sur d'autres principes que ceux-là, me paraît inconséquent et insoutenable. Était-ce bien en 1838, alors que tout le pays était encore dans une crise, dont il n'était guères possible de prévoir la fin, qu'il convenait de jeter, parmi nous des semences de division qui pouvaient produire des fruits si amers et si funestes? Je laisse au public sérieux et pensant le soin d'en juger. Pour moi, si j'ai osé intervenir en cette question, ce n'est pas que je veuille entreprendre de la traiter au mérite, ni établir une nouvelle discussion sur cette matière. Il y a encore là tout présent, à la disposition de ceux qui auraient désiré de revoir les preuves pour et contre, des écrits pleins de style et de choses, dans les colonnes de la vieille *Minerve*, et de quelques autres journaux du pays; dans la *Question de Fabriques*, par un des plus habiles juriconsultes de Québec, et qui écrivait et signait modestement *Un ami de l'ordre*, à la fin de l'année 1831; dans le *mémoire* plein de science et de raisonnement présenté à la même époque par le clergé, avec sa requête à la Chambre d'Assemblée, et dressé par un homme qui n'est plus, mais dont tout le monde se rappelle encore avec respect les principes si exacts et le savoir si profond. C'est à ces sources que l'on pourrait puiser des données aussi claires que fondées, pour se mettre en état de raisonner

pertinamment sur les droits relatifs des fabriques et des paroissiens. Ce que je me propose, en traçant à la hâte ces lignes que je vous adresse, est de prier les catholiques du pays de relire avec plus de sang-froid qu'on ne fit, alors qu'ils furent publiés les deux mémoires que je viens de citer, afin de se mettre en garde contre l'influence du jugement rendu par le juge, qui occupe sans doute le premier siège du pays, mais qui malgré cet honneur, est encore bien éloigné d'être infallible. Le bon sens, les lumières et la religion des Canadiens se réuniront en cette circonstance, pour apprécier cette décision, qu'il faut bien garder les intérêts religieux émanés qu'elle est d'un tribunal compétent, mais qui ne fera certainement pas jurisprudence à leurs yeux, tandis qu'ils sont à même de voir que le contraire a été antérieurement décidé par les cours civiles du pays; qu'il y a encore pendante, une action intentée par les notables de la paroisse de St. Hyacinthe, fondant leurs réclamations sur un usage en leur faveur, par-devant la Cour du Banc du Roi de Montréal, laquelle fait attendre son jugement depuis au moins quatre années, sans avoir cru pouvoir encore décider, comme la Cour de Québec, qui non seulement un usage établi, mais même la loi, les revêt du droit qu'ils invoquent; que la ci-devant Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, où il y avait assurément des lumières comparables à celles de son Honneur le grand juge de Québec, croyait en 1831, devoir faire une loi expresse, pour donner aux notables des paroisses le droit réclamé par ceux de Beaumont. On n'a pas besoin de faire une loi qui existe déjà.

Je livre ces considérations à la méditation de mes compatriotes; elles pourront être de quelque utilité en ce moment, où dans chaque paroisse l'on va procéder à l'élection de nouveaux marguilliers. Quel malheur ne serait-ce pas, si l'arrêlé s'emparant de quelques têtes, on allait s'établir sur ce fameux jugement, pour semer la zizanie parmi nous? L'on y pensera, j'espère! Car il me semble que par le fait, qui eût, nous avons des intérêts trop majeurs et trop divers, qui doivent nous porter à rester unis, pour aller nous diviser à propos de l'élection d'un officier de Fabrique. Ce serait pitié; et nos ennemis en riraient! Ce que la sagesse commande, c'est que, considérant comme non avenue une décision, qu'il suffit, pour la dédaigner, d'être Canadien et Catholique, l'on s'en tienne à l'usage subsistant dans chaque localité. Le temps amènera sans violence, les modifications qui pourraient être nécessaires. Qu'il me soit permis de le rappeler ici; la question des Fabriques créa autrefois entre plusieurs citoyens un éloignement et une opposition que les malheurs de 1837 et 1838, avaient fait oublier, mais qui pourraient renaître aujourd'hui, si la raison ne guidait notre caractère, que domine quelquefois un peu trop de vivacité. Il faut plus que jamais méditer sur la vérité du vieux proverbe: *L'union fait la force*; et s'efforcer de nous convaincre que la division une fois établie entre citoyens pour cause d'intérêt privé ou général ne se borne jamais à un seul point. C'est la pensée comme la conviction d'un

CANADIEN CATHOLIQUE.

10 décembre 1842.

BULLETIN.

La nouvelle la plus importante apportée par le *Eritania* est celle du succès des armes anglaises en Chine et dans l'Inde.

La guerre de Chine paraît heureusement terminée. D'après le traité, cette dernière puissance payera 21 millions de piastres à l'Angleterre; la moitié du premier paiement serait même déjà soldée. Les ports seront ouverts aux marchands anglais et l'île de Hong-Kong cédée à perpétuité, à Sa Majesté britannique.

Les nouvelles de l'Afghanistan sont aussi très-satisfaisantes. On annonce surtout la délivrance de tous les prisonniers anglais.

Ces nouvelles de Chine et de l'Inde avaient déjà exercé la plus heureuse influence sur l'industrie manufacturière et le commerce de la Grande-Bretagne. L'espérance se ravivait.

Par un *Extrait* du *Evening's Journal* de New-York nous apprenons la nouvelle de la mort du très-révérend J. Dupont évêque de New-York, arrivée le 20 du courant à 9 heures du matin. Ce Prélat est mort plein d'années de travaux et de vertus.

M. V. F. Badin, missionnaire au Détroit, (Michigan) est sur le point de retourner en France, son pays natal. Ce vénérable prêtre est âgé de 80 ans; depuis 21 ans il consacre sa vie aux travaux de cette mission; et malgré cette vie pénible de missionnaire, il a conservé une santé parfaite, qu'il doit sans doute, après Dieu, à la vie sobre et régulière qu'il a menée. M. Badin était dans la grande armée à la campagne de Russie, et il assista à la prise de Moscou. Il quitta son pays pour se rendre à Philadelphie où il fut ordonné prêtre par Mgr. Fenwick; ce fut le premier prêtre ordonné en ce lieu. Bientôt après il vint remplacer M. Richard à la mission du Détroit, et il fut grand vicaire du diocèse dès le moment de sa fondation. M. Badin est frère de M. Badin de Philadelphie, qui fut lui le premier prêtre ordonné aux États-Unis.

Le Rév. Dr. O'Connor, curé de Pittsburg (Pensylvanie), vient d'être nom-

mé évêque de Charleston (Caroline du Sud), pour remplacer sur ce siège Mgr. England.

Cinq ministres protestans, de différentes sortes, se disputaient la candidature de *ministres officiels* du Congrès américain : ce fut un anglican qui l'emporta sur ses concurrents.

Mgr. l'évêque de la Nouvelle-Orléans a officié pontificalement dans sa cathédrale, d'après la demande d'un corps militaire, le jour de Ste. Barbe, à l'occasion d'une assemblée de charité. On considère cette démarche de condescendance et de charité chrétienne, comme devant ouvrir la voie à une réconciliation prochaine et bien désirable.

Une assemblée publique des citoyens de Québec a été convoquée pour Vendredi dernier afin d'aviser aux moyens de témoigner leur approbation de la conduite politique de Sir Charles Bagot ; et leurs vœux pour le prompt rétablissement de sa santé. La société de St.-Jean-Baptiste a exprimé les mêmes sympathies dans sa dernière réunion.

Une autre assemblée était convoquée pour Samedi dans le but de soulager la misère publique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Dimanche dernier se fit la clôture de la Retraite accordée aux membres de la société de Tempérance. La communion eut lieu à la messe de l'aurore, que l'on célébra solennellement à cinq heures du matin. Tout le bas de la cathédrale était rempli par les hommes ; les femmes occupaient exclusivement la galerie. On estime à 1500 le nombre des communions faites ce matin-là à la cathédrale. C'était un spectacle vraiment édifiant que de voir, pendant plus d'une heure, s'avancer à la table sainte ces nombreux et fervens catholiques qui, durant huit jours, s'étaient préparés à ce grand acte du chrétien ; qui pendant huit jours avaient suivi avec une exactitude, un empressement, une docilité admirables les exercices de la retraite ; qui avaient abandonné tout autre soin pour ne s'occuper que de celui du salut ; qui étaient accourus chaque jour, avec joie, avec bonheur, bien avant dans la nuit et longtemps avant l'aurore, aux instructions chrétiennes, comme d'autres courent aux fêtes du monde. Oui, c'était là un beau spectacle, et la religion seule peut en donner de semblables.

Vendredi soir avait eu lieu, ainsi que cela se pratique dans les missions, la cérémonie de l'amende honorable et de la rénovation des promesses de la tempérance, que l'on fit suivre de la consécration à Marie. Chacun des associés avait pendant ces actes solennels, un cierge allumé à la main, et l'autel était splendidement illuminé. Cette cérémonie fut des plus touchantes : le discours préparatoire du Rev. P. Martin avait profondément ému tout l'auditoire ; puis cette réunion de tout un peuple aux pieds des autels, la richesse des décorations, ce temple subitement illuminé et resplendissant du portique à l'autel ; cette foule pieuse prosternée, et répétant dans l'union des mêmes sentimens des paroles de foi et d'espérance, et les accords de l'orgue, les cantiques d'amour et de reconnaissance dont retentissaient les voûtes sacrées ; tout ce que l'on voyait, tout ce que l'on entendait enlevait l'âme à la terre, et la reportait aux fêtes du ciel, à ses splendeurs et à ses divins concerts. Comment résister à l'entraînement de ces pompes de la religion ? Alors on ne vit plus de sa vie, mais de la vie de Dieu ; et il devient tout puissant à opérer ce qu'il veut dans les âmes qui ont contemplé avec les yeux de la foi ces solennités saintes.

Cette retraite a opéré d'abondans fruits de salut et de bénédiction. L'Eglise cathédrale était insuffisante à contenir la foule qui s'y pressait bien avant l'heure des exercices. L'Association de Tempérance Totale a vu presque doubler le nombre de ses membres. Des pécheurs éloignés des sacrements, venaient chaque jour se jeter dans les bras du Dieu des miséricordes et goûter un repos que depuis longtemps ils ne connaissaient plus. On les voyait faire avec joie les plus pénibles et les plus généreux sacrifices ; on voyait se peindre la paix et la sérénité sur les visages de ces *hommes de bonne volonté*, dès qu'ils renaissaient à la grâce, en ces jours où leur Dieu naissait lui pour le salut et la rédemption du monde.

Plus que jamais nous pouvons constater le retour étonnant de cette ville aux pratiques et aux œuvres de la foi catholique. Et ce n'est pas seulement dans les classes inférieures qu'on la découvre, c'est dans tous les rangs : le progrès religieux marche avec rapidité ; il se communique de proche en

proche, et fait chaque jour de nouvelles conquêtes. Nous l'avons surtout apprécié dans ces jours de salut, et bien des témoins de ces miracles de la grâce et de la providence divine en parlent avec attendrissement. Les RR. PP. Martin et Hanipaux méritent à tous égards la reconnaissance la plus vive, pour les heureux fruits qu'ont produits au milieu de nous leur infatigable zèle, et leur entraînant éloquence. Aussi leur est-elle assurée et le souvenir de leurs prédications vivra longtemps dans les cœurs. Puissent les succès obtenus durer aussi longtemps, et n'être que les premiers fruits de l'abondante moisson que nous promet l'avenir religieux de notre patrie !

FRANCE.

—Le jour de la fête de Saint-Charles Borromée, on admit à voir, dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, à Paris, le lit sur lequel le grand archevêque de Milan prenait son austère repos. C'est une sorte de brancard en bois commun, très-chétif et sans aucun ornement, surmonté d'un simple cadre du même bois, assez semblable à un lit d'hôpital, mais bas, court, et se repliant au moyen de charnières, de manière à débarrasser le lieu où il était placé. Pour toute couche, une toile fixée de tous côtés par des clous, et un tapis bleu à peine fané. C'est là que le saint cardinal, neveu d'un pape, fils d'un Médicis, prince, et chargé en un temps de toutes les affaires de l'Eglise, avait coutume de prendre son sommeil, qui ne durait pas plus de deux heures chaque jour. Il fallait dans ce temps-là ce grand exemple d'austérité pour répondre aux vœux de Dieu, qui voulait réformer la cour romaine et l'Italie, et de proche en proche une grande partie de la Catholicité, par un cardinal nommé à vingt-deux ans pour occuper le siège de saint Ambroise. Il fallait que la sainteté éclatât dans l'endroit même où l'ennemi de l'Eglise prétendait signaler tout le mal. La faveur des papes était alors un scandale : cette faveur va prendre presque dans l'adolescence un jeune homme d'un nom illustre, pour en faire un prince de l'Eglise, un pontife, et Dieu se plaît aussitôt à faire de cet archevêque-enfant un réformateur de l'Eglise.

Le concile de Trente s'achève par ses soins. Il a 27 ans, et déjà il semble avoir terminé toutes les grandes affaires de la chrétienté. Il se voue alors tout entier à son diocèse. Il combat la cupidité ; il détruit, en commençant par lui-même, le cumul des bénéfices ; il vend ses domaines, en distribue le prix ; il transporte dans la maison de Dieu tout le luxe de ses palais. En même temps il a déclaré la guerre à l'impudicité ; il l'attaque dans les cloîtres où elle a pris ses retranchements ; il la poursuit au mépris des gens de l'Empereur ; il lutte contre les gouverneurs de Milan, les excommunique, brave, pour l'avancement de la discipline, les terreurs de la prudence charnelle ; et il trouve en lui-même une autre prudence qui fait que tout lui réussit. Il passe à travers les peuples comme un fléau levé pour flageller le vice. Il entre une fois dans la ville de Rome, douze prêtresses de l'impureté s'enfuient aussitôt. Il n'a qu'un maître, il n'a qu'un roi, qui n'est point sur la terre. Quand ce maître, dans sa justice, déchaine la peste sur la ville de Milan, Borromée se fait suppliant pour tout le peuple ; on le voit en chape violette, la corde au cou, nu pieds, arrosant de ses larmes l'image du Rédempteur, parcourir les rues de la ville à plusieurs reprises, marchant sur la glace, s'ensanglantant les pieds. Des foules mourant de faim assiègent son palais, que l'aumône a dépouillé sans cesse ; le saint n'a plus rien ; cependant, la vue de cette misère lui arrache des larmes ; il promet de la secourir, et il y réussit. L'hiver venu, il fait couper dans ses palais les tapisseries, les tentures de lit, pour en faire des habits aux pauvres ; il s'endette pour achever de les vêtir. La peste disparut. Borromée va purger les montagnes de la Suisse des sorciers et des empoisonneurs : c'est lui qui, ouvrant un collège, purge d'une ignorance entêtée et volontaire la noblesse du Milanais. Enfin, après tant de travaux, cet homme, comblé de la vénération des peuples, meurt sur la cendre, dans une paisible agonie. Voilà le neveu d'un pape, un prince, un jeune favori revêtu de la pourpre à vingt-deux ans. Et voici le lit de cet homme à jamais illustre : quelques bâtons cloués ensemble, une toile, un mince tapis. C'est là qu'il a reposé ses membres qui ne se plaisaient qu'au service de Dieu. Et tandis qu'il ne gardait pour lui que la pauvreté, la dureté, l'austérité, il comblait son église de trésors, de pompe, de musique, de fêtes. Il avait proscrit le carnaval, et il voulait le faire oublier par la magnificence des temples, par l'éloquence de la chaire, par l'harmonie des cantiques sacrés : il avait conservé ainsi, au profit de la morale publique, la libéralité d'un Médicis.

Le lit de saint Charles se trouvait, avant la révolution, entre les mains des religieux de Sainte-Geneviève. Au commencement des troubles, M. Emery le recueillit et le garda pour la congrégation de Saint-Sulpice. En quel lieu de France serait-il mieux placé ? Les générations cléricales élevées à Saint-Sulpice n'ont qu'à regarder ce fragile monument pour apprendre ce que c'est que la grandeur d'un pontife et les délices d'un saint.

—Mgr. l'évêque d'Evreux a établi, l'an dernier, une Œuvre diocésaine qui a pour objet :

- 1^o Les séminaires ;
- 2^o Les secours aux paroisses dépourvues de pasteurs, en raison de leurs infirmités ;
- 3^o La prédication des prêtres auxiliaires pour l'instruction des campagnes ;
- 4^o Les réparations indispensables aux églises les plus pauvres, et dont les communes sont sans ressources ;

50 Les secours à des victimes frappées par un fléau, lors que la charité publique est insuffisante.

Cette Œuvre si importante a été accueillie avec une injuste défiance, et dans une Lettre pastorale du 8 novembre, le prélat s'attache à repousser toutes les préventions.

« A ceux qui paraissent croire que l'emploi des sommes reçues serait un mystère, ou que notre église cathédrale, notre évêché ou peut-être même notre personne devaient profiter des aumônes qu'on sollicitait sous le titre d'Œuvre diocésaine, nous pouvons répondre par le compte-rendu que nous abandonnons à l'investigation des esprits les plus prévenus. Ils y verront que, loin de sortir des limites que nous avons tracées, il nous a fallu restreindre presque toutes nos ressources dans une des catégories, celle à la vérité dont l'urgence pouvait être plus vivement appréciée. »

En effet, dans le cours de l'année, l'Œuvre a produit 20,000 fr. ; mais les seules dépenses faites au Grand Séminaire se sont élevées à 22,000 fr. Il a fallu dépenser, en outre, 22,000 fr. pour le Petit séminaire et près de 2,000 fr. pour les Prêtres auxiliaires chargés de la prédication dans les cantons où devait se faire la visite pastorale. Il y a donc une différence en moins de 26,000 fr., que le zèle et la charité des fidèles sont appelés à couvrir ; et voilà pourquoi M. l'évêque leur recommande, avec de nouvelles instances, l'Œuvre diocésaine, qui recueillera leurs pieuses largesses pour les appliquer ensuite aux divers besoins du diocèse.

On a représenté cette institution comme une œuvre extraordinaire. Le prélat répond qu'au contraire toutes les Eglises de France, qui ne possèdent pas de riches fondations, ont une Œuvre diocésaine destinée à ouvrir les portes des séminaires à la jeunesse pauvre, et à entretenir les prédicateurs de la parole sainte. Nous défions les détracteurs, ajoute-t-il, de citer un seul diocèse où notre appel n'ait pas été fait.

On a aussi représenté cette institution comme une exception malheureuse, à l'usage du diocèse d'Evreux. A cette objection : « Comment faisait-on avant l'arrivée du nouvel évêque ? » le prélat répond encore :

« Comment on faisait ? Rappelez vos souvenirs. Nos vénérables prédicateurs de temps en temps faisaient appel à la charité des fidèles ; ils faisaient entendre le cri de détresse, et vous y répondiez sans doute par des aumônes extraordinaires.

« Comment on faisait ? Dépourvu des ressources nécessaires pour faciliter des vocations précieuses, on en était, dans le commencement, réduit à demander partout et à recevoir avec joie des prêtres étrangers, pour ne pas laisser les temples sans sacrifices et les peuples sans culte et sans religion. Un grand nombre de ces ouvriers évangéliques (empressons-nous de le dire), a répondu dignement à l'espérance de l'Eglise.

« Comment on faisait ? Lorsqu'une maladie inquiétante se présentait, on renvoyait dans leurs familles leurs sujets qui en étaient atteints, et quelquefois, par crainte d'une contagion rendue inévitable par défaut d'infirmerie, on dispersait tous ces enfants, au grand détriment des études et de la vocation pour un état qui demande tant d'épreuves et qui exige de si prudents ménagemens.

« Comment on faisait ? Quelques familles qui ont disparu et qui n'ont pas été remplacées, élevaient à leurs frais de jeunes séminaristes, ou, par d'abondantes largesses, venaient aider aux frais de leur éducation.

« Comment on faisait ? D'abord on avait été forcé à abrégé beaucoup le tems des études ; et nous, au contraire, à l'exemple de Mgr. Du Châtellier, nous avons cru devoir ajouter encore une année à l'année qui avait été ajoutée, afin que les prêtres qui sortaient de notre séminaire, ne craignissent pas l'oracle de l'Esprit saint, mais qu'ils pussent l'accomplir : *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et les peuples apprendront d'eux la véritable interprétation de la pure doctrine de la loi.* »

Plusieurs n'ont refusé de contribuer à l'Œuvre diocésaine que parce qu'on leur a persuadé que Mgr. Olivier voulait détruire les Charités de son diocèse, ces Charités auxquelles ils appartiennent ou auxquelles ils ont appartenu. Le prélat détruit leurs préventions en disant que, loin de vouloir détruire ces institutions, il a voulu leur rendre la dignité de leur destination, comme on le verra par le règlement qu'il publie dans ce moment même. Détruire des abus dont tout le monde gémissait, supprimer un empiétement sur les fonctions sacerdotales qui avait occasionné les plus grands scandales, et laisser subsister une pratique sacrée en la confiant au ministre de la religion, est-ce détruire une institution ? N'est-ce pas la vouloir honorer ; n'est-ce pas la vouloir faire honorer ?

Mgr. l'évêque ajoute qu'il ne se propose que la gloire du diocèse, et le salut des âmes qui lui sont confiées. Tel est le but de ses prédications continuelles, de ses courses apostoliques, de son assiduité aux devoirs les plus pénibles de sa charge.

Le dispositif de cette Lettre pastorale a pour objet l'organisation de l'Œuvre diocésaine dans les cantons où elle n'a pas encore reçu son entier développement.

PALESTINE.

— Le patriarche maronite du Liban a écrit à M. le marquis de Pastoret, président du comité central de Terre-Sainte et de Syrie, la lettre dont nous présentons la traduction :

« Nous donnons notre bénédiction apostolique à notre cher, très-excellent et respectable fils, le marquis de Pastoret, président du comité central de Terre-Sainte et de Syrie.

« Après vous avoir présenté tous nos souhaits et complimens, nous vous

dirons que nous avons reçu avec la plus vive joie votre respectable lettre, écrite en date du 12 mai de l'année courante, par laquelle vous exprimez la profonde douleur que vous ont causée les afflictions et les grands malheurs de vos frères chrétiens du Mont-Liban, victimes d'abord des Egyptiens, et ensuite des Druses.

« Vous nous racontez que, pour améliorer l'état de ces chrétiens affligés, et pour réparer les désastres arrivés à leurs couvens, à leurs écoles, à leurs églises, le zèle pour notre religion a engagé quelques Français d'un rang élevé à fonder une société dont vous avez été nommé le président, afin de recueillir, dans cette intention, des aumônes de toutes les personnes charitables.

« Vous nous faites connaître aussi votre zèle pour faire marcher cette sainte entreprise, avec les moyens qui peuvent vous conduire à ce but, et pour nous en donner une preuve véritable, vous nous avez envoyé, par l'entremise d'une maison de commerce de Beyrouth, la somme de mille francs recueillie par vos soins.

« Vous nous demandez enfin les renseignemens en notre pouvoir sur l'état dans lequel se trouvent, en ce moment, les chrétiens du Liban.

« Quoique nous ne puissions dignement louer votre zèle et celui de vos collègues du comité pour secourir les chrétiens vos frères cependant nous et tous les peuples confiés à nos soins apostoliques, nous ne cessons, et ne cesserons d'exalter votre bonté, parce que votre entreprise à sa source dans une véritable religion et une constante piété, et, en raison de cela, nous prions Dieu de vous combler de tous les biens désirables, et de faire prospérer votre œuvre.

« Par rapport à ce qu'ont fait les Egyptiens et les Druses par haine contre les chrétiens, en massacrant le clergé et les séculiers, en pillant leurs propriétés, en brûlant leurs maisons et leurs couvens, leurs écoles et leurs églises, et en commettant toutes les horreurs inexprimables de la manière la plus perfide, votre lettre nous prouve que vous avez la connaissance de tous ces faits, et nous croyons dès-lors inutile de vous les répéter ici.

« Quant à ce qui regarde l'état dans lequel se trouvent actuellement les chrétiens du Liban, les détails de leurs misères seraient trop longs s'il fallait vous les raconter, et nous ne ferions qu'accroître votre affliction. Mais, pour satisfaire autant que possible à votre désir, nous dirons en peu de mots que jusqu'à présent la majeure partie de ces malheureux se trouvent dispersés et errans loin de leurs habitations, nus et affamés, qu'ils ne trouvent personne qui compatisse à leur misère, ni qui protège leur cause, et c'est vous en rapporter assez pour vous faire connaître leurs souffrances et leurs besoins actuels.

« Relativement aux mille francs que vous nous avez envoyés, nous en avons donné un reçu à vos correspondans de Beyrouth, d'après leur désir.

« Nous terminerons en priant Dieu de vous maintenir dans la prospérité et dans une heureuse situation, et nous espérons que vous voudrez bien ne pas cesser de nous écrire, ce qui sera pour nous un grand sujet de consolation.

« Maintenant, nous vous donnons cordialement notre bénédiction apostolique, à vous et à vos collègues du comité.

« Donné au Mont-Liban, le 1er septembre 1842.

JOSEPH-PIERRE,

« Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient. »

INDES.

— Des lettres de Bombay mentionnent l'arrivée dans cette ville de deux missionnaires jésuites français par la voie de Suez, PP. Jean Combes et Victor Charignon. Après un court séjour de trois jours chez l'évêque de Bombay, ils continuèrent leur voyage pour Pondichéry, d'où ils devaient se rendre au Maduré, pour y rejoindre leurs confrères.

— On a reçu des nouvelles des dames religieuses de Jésus et Marie, destinées à former une maison d'éducation à Agra, dans les Indes. Ces dames, parties de Lyon au mois de février dernier, et accompagnées d'un aumônier, sont arrivées à Calcutta, il y a environ deux mois, après une navigation longue et pénible, faite sur la mer Rouge, partie sur la mer des Indes. Obligées de relâcher à Aden, occupé maintenant par les Anglais, leur passage n'y a point été infructueux, et elles ont eu le bonheur de contribuer à ramener à la foi catholique plusieurs personnes de leur sexe.

Océanie.

On lit dans le journal de Sidney, *the Australian Chronicle*, du 7 mai dernier :

« Lorsque le vénérable prélat, Mgr Polding, fit sa première visite à la Nouvelle-Zélande, il se fit un devoir d'aller offrir ses civilités au gouverneur, M. Hobson, accompagné du révérend Hullahorn et de M. Greygory ; mais le gouverneur ne jugea pas de sa dignité de lui rendre sa visite. Mgr Polding ne se plaignit pas de cette grossière impolitesse, à laquelle on pouvait cependant bien s'apercevoir qu'il ne fut pas insensible. Mais ce manque d'égards envers un respectable prélat est peu de chose en comparaison de la conduite qu'il a tenue postérieurement vis-à-vis le vénérable Mgr Pompallier, vicaire apostolique de l'Océanie-Occidentale, qu'il s'est efforcé de rendre suspect aux autorités britanniques par les plus odieuses calomnies, en le représentant comme opposé à leurs intérêts, ainsi qu'il paraît par l'extrait suivant des documents soumis à la considération de la chambre des communes, le 11 mai 1841.

« Voici ce que le capitaine Hobson écrivait, le 17 février 1841, à sir George Gips :

« Les mauvaises dispositions des habitans à mon égard sont dues à l'évêque catholique étranger, à une bande de condamnés (*convicts*), et à quelques autres mauvais sujets qui se trouvent réunis en nombre considérable sur les bords de la rivière Ho-kiangu. Ces différents partis, quoique influencés par divers motifs, sont unis dans leur manière de procéder. Néanmoins, malgré les efforts persévérans de l'évêque et des condamnés (*convicts*), j'ai déjà obtenu l'assentiment du plus grand nombre des chefs parmi les indigènes. »

« Voici maintenant la réfutation de cette calomnie contre le digne évêque :

« Kororarika, 12 mars 1842.
 « Nous, les habitants de Kororarika et de la Baie-des-Iles en général, avons lu le langage injurieux ci-dessus énoncé, avec autant d'étonnement que de dégoût et d'indignation. Le directeur l'empailleur, évêque catholique, ayant fixé sa résidence parmi nous, nous avons eu toutes sortes d'occasions d'observer sa conduite, et nous déclarons avec confiance qu'il n'a jamais dévié des devoirs paisibles de sa vocation, en se mêlant de quelque manière que ce soit, des affaires publiques, excepté dans une seule occasion, où, s'étant rendu dans un meeting des indigènes, il obtint par ses instances, de ceux de sa communion, de former une alliance avec la reine d'Angleterre. Nous n'hésitons donc pas à lui reprocher que l'exposé du gouverneur Hobson est faux, honteux, malicieux et scandaleux. *Falsé, égrégé, malicieux, scandaleux.* »
 — (Signé par presque la totalité des habitants de Kororarika.)

« Nous empruntons au *Canada* la traduction suivante des journaux américains :

« *Couvent des Ursulines de Charlestown près Boston.* — Le *Boston Evening Bulletin* annonce et recommande au public une brochure qui vient de paraître chez M. M. Redding et compagnie, contenant les faits et les documents relatifs au couvent des Ursulines, et la recommande d'autant plus que le sujet de l'impopularité de ce couvent paraît devoir être agité de nouveau à la prochaine session de la législature du Massachusetts. Revenant sur le même sujet dans un autre endroit, il ajoute :

« Cette question sera probablement la pierre de touche de la force morale et intellectuelle des membres de la législature à sa prochaine session. Nous avons reçu une brochure intitulée : « Les Droits de la Conscience et de la Propriété, ou le véritable état de la question du Couvent, » par Geor Ticknor Currier, publiée chez M. M. Little et Brown. L'auteur remarque avec vérité : « Je m'étonne depuis longtemps que le peuple du Massachusetts ait virtuellement fermé les yeux, durant huit années, sur un des plus grands actes d'injustice qui aient jamais été commis dans un pays civilisé, et dont le triste témoignage s'élève prédominant en face de leur capitale si policée. Les catholiques méritent assurément de grands éloges pour leur longanimité qui n'a pas encore cessé d'être une vertu. Quelque fortement que la majeure partie de nos citoyens soient opposés au catholicisme, nous sommes convaincus que la majorité est pour la restitution aux catholiques de ce qui leur est dû en justice. »

« *Confessions.* — Le Rév. Dr. Anthon de l'église épiscopaliennne de St. Marc à New-York, a publié tous les détails de ses entrevues avec J. C. Colt, qui s'est suicidé pour échapper à l'infamie de l'exécution. La publication de tels détails nous paraît bien inconvenante parce que les condamnations peuvent par là être engagées à l'hypocrisie, sachant bien que tout doit paraître dans les journaux : la relation suivante a surtout de quoi nous étonner.

« Après avoir conversé quelques temps, je dirigeai son attention vers une chose que la société, ainsi que moi, est assurément très curieuse de savoir et très en droit de connaître.

« L'église épiscopaliennne, dans sa visite des prisonniers, ordonne au ministre, après avoir examiné la f. i. e. et le repentir de l'individu, de l'exhorter à confesser d'une manière particulière le crime pour lequel il est condamné. Je fis remarquer à M. Colt cette pratique et je vis qu'il la connaissait déjà. Lui rappelant les circonstances ainsi que la nature et les effets de notre première entrevue, je fis usage des raisons les plus propres à le toucher que je pus trouver, afin d'obtenir de lui une nouvelle marque de confiance. Il répondit à mon appel et déclara solennellement qu'il avait commis l'acte en sa défense personnelle.

« J'ai déjà dit cela, ajouta-t-il, bien des fois, mais à quoi bon ? Ils ne le veulent pas croire, ils ne veulent pas croire. Il se couvrait la face avec son mouchoir et pleurait amèrement. Je fus vivement affecté de ses gestes et de ses paroles. — Après quelque temps de silence et de repos, je lui fis encore quelques questions, entre autres, celle-ci : sera-ce là votre confession au tribunal de Dieu ? Il m'assura solennellement qu'il était prêt à le faire et qu'il ne voulait pas injurier le mensonge à la bouche. Croyez-vous donc que Dieu en ait agi trop durement à votre égard ? — Non ; Dieu n'a pas été trop dur à mon égard, mais les hommes l'ont été. Je lui demandai encore « si ayant agi en sa défense personnelle, au moins il ne se sentait pas chargé d'avoir précipité dans l'éternité un de ses semblables, sans lui donner un moment pour se préparer à paraître devant son Dieu, et d'avoir causé une si grande affliction à sa famille ? Tout ému, il répondit qu'oui. Je lui dis que je me croyais obligé de penser qu'il disait vrai. »

« C'est un reste évident de la pratique catholique destinée originairement non à satisfaire un public curieux, mais à humilier et à confondre le pécheur afin de le préparer au pardon que lui accorde son juge spirituel. Comment espérer que le malheureux révélera les secrets de son cœur à un homme qui le regardera comme un espion et un fauteur de rapport, envoyé pour découvrir son crime et le proclamer ensuite à la face du monde entier ? Il ne faut donc pas s'étonner que Colt ait joué le ministre qui le visitait et risqué son propre salut. »
Catholic Herald

SUPERSTITION ET FOURBERIE.

III.

Le lendemain, sitôt que le prince archi-chancelier fut visible, Léopold Clion entra dans son cabinet, la tête haute, l'air radieux.

« Ah ! ah ! fit Cambacérés, il paraît que nous avons fait merveille. — Monseigneur, je n'ai rien négligé pour arriver au résultat que désirait

si vivement Votre Altesse, et je crois presque avoir réussi.

— Très-bien, mon cher Clion, contez-moi cela par le menu ; vous avez trouvé mon agent russe ?

— J'ai même eu l'honneur de dîner avec lui. Je dois dire avant tout à Votre Altesse, que dans le cours de mes pérégrinations trop souvent forcées, j'ai rencontré en Suisse, il y a trois ans, un Russe de la plus haute distinction, avec lequel une conformité d'âge, de caractère, et sans doute, aussi d'humeur, me fit contracter une sorte de liaison, ou du moins d'intime familiarité. Hier, après avoir pris congé de Votre Altesse, je me rappelai cette circonstance, et je me ressouvins en même temps que j'avais aperçu, il y a quelques mois, à Paris, ce personnage, dont une sorte de timidité m'avait éloigné ; car je l'avoue, lorsque je suis brouillé avec la fortune, je n'aime pas à me retrouver en contact avec ceux que j'ai connus dans une meilleure situation, et alors je n'étais guère en état de faire une figure présentable. Comme, grâce à la générosité de Votre Altesse, le même obstacle ne m'arrêta plus, je cherchai à découvrir mon ancienne connaissance et je parvins enfin, bien qu'il eût depuis lors changé de titre et de nom, à le rejoindre et à me faire présenter à lui. Il se fit appeler le baron Simer, mais son véritable nom est Pétrow, son titre celui de prince ; c'est du reste un homme charmant, instruit, facile, gracieux, autant qu'on puisse désirer, mais en même temps d'une extrême réserve, et dans toutes les circonstances de la vie, essentiellement maître de lui. Le prince m'a convié à dîner ; au dessert nous avons longuement causé, surtout des changements politiques survenus en France durant ces deux dernières années, et je me suis aperçu que mon interlocuteur m'accablait de questions qui, pour être présentées avec adresse, n'en étaient pas moins dictées par un but tout autre qu'une curiosité de tout-éiste, un simple intérêt de voyeur.

— C'est très-bien, mon cher Clion, c'est parfaitement bien, dit Cambacérés, lorsque le jeune homme eut terminé ; et maintenant, puisque vous avez renoué vos relations avec ce personnage, il faut faire tous vos efforts pour me l'amener.

— Peut-être ne sera-ce point chose facile ; le prince me paraît défiant ou au moins extrêmement réservé ; j'ose espérer cependant que le bonheur que j'éprouve à seconder les intentions éclairées de Votre Altesse, me donnera le talent de surmonter la difficulté.... Ah ! monseigneur, c'est maintenant que je regrette d'avoir été placé par mes fautes dans une si humble situation.

Cambacérés comprit parfaitement le sens de cette exclamation, qui n'était rien moins que philosophique.

« Eh ! mais, dit-il, il me semblait que les subsides étaient de nature à durer plus de vingt quatre heures ; mais il ne faut pas trop compter avec ses amis, et vous êtes des amis à Léopold. »

En parlant ainsi, l'archi-chancelier ouvrait de nouveau la bienheureuse petite cassette ; cette fois ce fut une demi-douzaine de rouleaux d'or qu'il tira et qu'il remit à Clion.

« Je suis très-content, lui dit-il en même temps, du zèle et de l'intelligence dont vous venez de faire preuve. Continuez, car en me sachant vous servez votre pays. Amenez-moi surtout votre prince russe ; c'est à cela que je tiens par-dessus tout.

— Je vous l'amenais, monseigneur ! s'écria Léopold, que la joie exaltait à la vue de l'or ; je vous l'amenais, je m'en portais garant sur ma tête ! »

Par bonheur, il lui émit d'une extrême facilité de tenir parole ; aussi, dès le lendemain soir, une voiture de remise l'emmenait, en compagnie d'Adrien, à l'hôtel du prince archi-chancelier.

« Ah çà ! disait Léopold pendant le trajet, ne va pas oublier que tu es Russe. Parle français tant que tu voudras, mais ne perds pas de vue la Russie un seul instant.... C'est que, vois-tu, pour le moment le russe est une langue admirable, une langue précieuse. »

— Sois donc tranquille, répondait le faux Pétrow, tu pourras rapporter à ma prudence, à ma réserve, et au dang. r aussi auquel nous exposerait quelque imprudence. »

Levisant ainsi ils arrivèrent. Le prince Pétrow fut présenté à l'archi-chancelier, qui l'accueillit d'une manière affable et distinguée ; il causa longuement avec lui, lui fit adroitement plusieurs questions sur les sentimens de l'empereur de Russie pour la France, et le sonda sur l'effet qu'avait produit à la cour de Saint-Petersbourg l'investiture impériale de Napoléon.

Adrien étudia adroitement de répondre d'une manière explicite aux questions de son interlocuteur ; il se garda bien d'une réserve toute diplomatique ; mais en même temps il lui a deviné que cette réserve pourrait cesser d'être aussi sévère lorsqu'il aurait l'honneur d'être plus directement connu du prince. Cambacérés invita le seigneur russe à le venir visiter aussi fréquemment qu'il le pourroit.

Cette première visite ne pouvait guère avoir d'autre résultat, et chacun se retira satisfait.

Le lendemain, Cambacérés s'empressa d'aller à la Malmaison, et rendit compte à l'impératrice de tout ce qu'il avait été assez heureux pour faire en si peu de temps. Joséphine, au comble du ravissement, témoigna le vif désir qu'elle ressentait de voir et d'entretenir le prince Pétrow. L'archi-chancelier, après avoir opposé une semblable résistance, permit de le lui présenter, à moins d'obstacles qu'il ne pouvait pas prévoir.

Cinq jours s'écoulèrent sans que l'on eût pu parler ni du prince russe, ni de Léopold. Cambacérés, étonné et impatient, envoya chercher son jeune protégé Clion, qui se rendit aussitôt auprès de lui. Questionné par l'archi-chancelier, Léopold dit qu'il avait vu le prince Pétrow la veille,

qu'il lui avoit paru fort préoccupé, et l'avoit brusquement quitté sous un prétexte assez vague, après l'avoir entretenu seulement quelques instans.

« Il faut que vous l'avez trouvé aujourd'hui, dit Cambacérés, vous l'inviterez à venir dîner ce soir à la chancellerie; prenez mon coupé; s'il fait quelque difficulté, décidez-le, et tâchez de me l'amener de bonne heure, de façon que je puisse l'entretenir quelques instans avant que mes convives d'habitude ne soient arrivés. »

Léopold partit, et n'eut pas de peine à trouver le faux prince russe qui l'attendait.

« Mon ami, lui dit-il, je crois que le moment est venu de frapper un coup décisif; l'archi-chancelier t'invite à dîner; il m'a chargé de t'amener dans sa voiture... »

— J'y vais, interrompit Adrien.

— Au contraire, tu n'iras pas, reprit Léopold, ou, du moins, tu n'iras que lorsque je t'aurai préparé les voies. Laisse-moi faire; avant une heure je reviendrai te chercher et je te donnerai des instructions précises. »

Léopold retourna chez Cambacérés.

« Ah! monseigneur, quel désastreux contre-temps, dit-il, dès qu'il fut introduit dans le cabinet de l'archi-chancelier. J'arrive de chez le prince Pétrolow que je viens de trouver sur le point de son départ. Ses malles sont faites, et les chevaux de poste commandés. Surpris d'abord, inquiet ensuite, d'après le peu que Votre Altesse m'a permis d'entrevoir et de deviner sur l'importance de la mission dont est chargé Pétrolow, je lui ai témoigné l'étonnement que me causait cette brusque résolution; alors, avec la bienveillance affectueuse dont il daigne m'honorer, il m'a témoigné qu'il était lui-même tout à fait contrarié d'être contraint de partir si tôt: — Je ne présumais pas, ajouta-t-il, avoir besoin de sommes aussi importantes que celles qu'il m'a fallu pour terminer les affaires qui m'ont amené à Paris. Il ne me reste, je vous l'avoue, à l'heure qu'il est, que ce qui m'est indispensable pour arriver déceintement en pays de connaissance. J'ai bien ici des compatriotes qui se feraient un plaisir de mettre à ma disposition tout ce dont je puis avoir besoin, mais j'ai le plus grand intérêt à ce qu'ils ignorent mon voyage et le séjour que je viens de faire à Paris. Gardez-moi ce secret, je vous prie, mieux que vous n'avez fait auprès de M. l'archi-chancelier, auquel vous m'obligerez de présenter mes excuses et l'assurance qu'il ne faut rien moins que l'urgence impérieuse de mes affaires, pour me faire manquer à la promesse que je lui avais faite de ne point quitter Paris sans avoir l'honneur de le revoir. »

— Vous pensez, monseigneur, continua Léopold, que je ne me suis pas tenu pour battu; j'ai vivement insisté; j'ai dit à Pétrolow qu'il me compromettrait vis-à-vis de Votre Altesse, qu'il ne pouvait refuser votre invitation, ne fût-ce que pour s'acquitter de la manière obligeante dont vous avez daigné l'accueillir. Tout a été inutile; il a obstinément persisté dans sa résolution de départ.

— Mais êtes-vous bien sûr, dit Cambacérés, que le prince vous ait dit la vérité? serait-ce en effet le besoin d'argent qui l'obligerait à quitter Paris?

— Je le crois, car, sans défiance qu'il est de moi, il n'aurait nul motif de m'en imposer, surtout en recourant à un prétexte qui, en soi, a quelque chose de mesquin, presque d'humiliant.

— En ce cas, retournez près de lui avec toute la célérité possible; dites-lui que je ne lui pardonnerais pas de me priver de lui rendre un léger service; dites-lui que je veux être son banquier discret, et que, de toute manière, dissé-jé lui faire fermer les barrières, il faut qu'il dine aujourd'hui avec moi. »

Moins d'un quart-d'heure après, Léopold était chez le prétendu prince Pétrolow.

« Ecoute, lui dit-il, l'archi-chancelier te croit obligé de quitter Paris par besoin d'argent; à toute force il veut t'en prêter pour que tu demeures. Tu comprends que, la situation donnée, un prince russe, un agent confidentiel du czar, ne peut se contenter d'une misère; quand on tient la bobine à discrétion; il faut prendre du galon en véritable indiscret: tu demanderas vingt mille francs. »

— J'en demanderai trente, répondit Adrien, et on s'empressera de me les donner; ah! va, tu n'as pas besoin de me faire mon thème; j'ai deviné désormais ce que l'on croit obtenir de moi, et je saurai mener notre affaire à bien, sans nous compromettre ni l'un ni l'autre; ceci est de la diplomatie transcendante qu'il s'agit tout simplement de combiner avec les égards et le respect que doit inspirer le Code. Tu vas me voir à l'œuvre, et tu jugeras si je sais saisir l'esprit d'un rôle. »

Et cela dit d'un ton insouciant, moitié railleur, ils partirent, se dirigeant vers l'hôtel de l'ancien consul.

Cambacérés vint au devant de Pétrolow dès qu'il l'aperçut.

« Savez-vous, mon cher prince, dit-il en l'abordant avec une gracieuse affabilité, que si votre nation nous juge aussi sévèrement que vous, elle nous fait une grave injure. Vous doutez que nous devions saisir avec empressement l'occasion d'être agréable à un homme d'honneur? »

— Pardonnez-moi, monseigneur, répondit Pétrolow, je rends à votre loyauté toute la justice qu'elle mérite; mais étant à peine connu de vous, ne désirant l'être de qui que ce soit durant ce voyage, j'ai pensé n'avoir rien de mieux à faire que de quitter Paris, loin duquel des affaires pressantes et de graves intérêts m'appellent, sauf à y revenir dans un délai qui, je pense, et je dirai même j'espère, ne sera pas long.

— Non prince, nous interrompit d'un ton persuasif l'archi-chancelier, il ne faut pas songer à nous quitter aussi brusquement; daignez prendre la peine

de passer, avant que mon monde n'arrive, dans mon cabinet, nous allons régler cette petite affaire, afin qu'il n'en soit plus question. »

Adrien ne se fit pas prier davantage; il suivit dans son cabinet l'archi-chancelier, et, lorsqu'il en sortit, au bout de quelques instans, il avait précieusement renfermé dans son portefeuille un bon sur le trésor de trente mille francs, somme dont il avait dit avoir besoin seulement, et pour laquelle il avait voulu faire son billet, que Cambacérés avait courtoisement refusé.

Le dîner fut de ceux qui méritèrent à l'archi-chancelier de l'Empire une réputation dont le souvenir s'est précieusement conservé; les vins étaient délicieux, et les gens de service avaient ordre de verser fréquemment au prince russe. Adrien n'était pas dupe de cet empressement; mais, comme il était bon convive, et se sentait la tête assez forte pour résister même à de plus fortes séductions, il fit bravement raison à toutes les miens qu'il plut de porter à l'amphitryon et à son inamovible commensal gastronomique, M. d'Agreuil.

Lorsque, au sortir de table toute la compagnie eut passé dans le salon, Cambacérés, tirant Pétrolow dans une embrasure de fenêtre, sous prétexte de demander son avis sur un délicieux mokka sucré avec les premiers produits de la hétérove, que venait de cristalliser Chaptal, il lui fit de nouveaux offres de services, et finit par amener adroitement la conversation sur les dispositions dans lesquelles l'empereur de Russie se trouvait vis-à-vis de la France, et surtout de l'empereur. Adrien feignit d'abord d'être surpris, presque embarrassé de sa question; mais bientôt, se remettant, et parlant lentement, comme s'il eût pesé intérieurement la portée de chacune de ses paroles:

« Ce serait mal reconnaître les honorables procédés de Votre Altesse, répondit-il, que de garder un silence absolu sur cette question; néanmoins, le service même que je viens d'accepter de votre courtoisie hospitalière... »

— J'espère, dit Cambacérés en l'interrompant, que vous ne vous préoccupez nullement de cette bagatelle.

— Je crois à la probité de Votre Altesse, à son amour d'un pays à la puissance et à la prospérité duquel elle a concouru si puissamment pour son présent et son avenir, et je le lui prouverai, en lui faisant loyalement des confidences qu'elle n'exigerait certainement pas. Vous désirez savoir quels sont les sentimens de l'empereur, mon maître, et de la cour de Russie, relativement à la nouvelle dignité où vient de s'élever Napoléon? Personne, je l'avoue, ne serait mieux que moi en position de donner à cet égard des renseignements assurés; Votre Altesse le sait mieux que je ne saurais le dire, de telles confidences ne peuvent se faire sans de nécessaires restrictions, et le laisser-aller d'une causerie tête à tête entraîne quelquefois plus loin que la prudence et le devoir ne le permettent. Je n'ignore pas d'ailleurs que votre Altesse est le conseiller le plus intime et le plus justement apprécié de Napoléon; vous lui rapporteriez nécessairement mes confidences, et je déclare du reste ne voir à cela nul inconvénient. Mais je tiens positivement à ce que mes opinions, mes vues, mes paroles, ne parviennent à l'empereur que d'une manière précise et exempte d'interprétations, même involontaires. J'écrirai donc tout ce que je puis dire à ce sujet; je le promets à Votre Altesse, je m'y engage; et avant deux jours elle aura entre les mains une note qui satisfera, je pense, au désir qu'elle vient de me faire l'honneur de me témoigner. »

Cambacérés exprima au prince combien cette réserve lui paraissait convenable; il redoubla de soins, de prévenances, auprès du jeune étranger auquel il finit par offrir de le présenter le lendemain à l'impératrice Joséphine.

« Je craindrais de me compromettre, répondit Adrien; j'ai le plus grand intérêt à ce que ma présence à Paris soit ignorée. »

— Soyez tranquille, répliqua l'archi-chancelier, c'est sans appareil, à la Malmaison, presque dans l'intimité, que je veux vous présenter à Sa Majesté. Il faut qu'à votre retour en Russie, vous emportiez une idée de tout ce que la grâce dans la puissance, la séduction dans la grandeur, peuvent offrir jamais de plus accompli.

— J'accepte donc: à demain, répondit Pétrolow.

Quelques instans après, l'archi-chancelier s'approcha de Léopold.

« Mon cher Clion, lui dit-il, je suis très-content de vous; vous avez fait preuve en cette occasion d'une connaissance, d'une sûreté que je ne vous soupçonnais pas. C'est bien, très-bien, je tâcherai d'obtenir pour vous quelque mission honorable et avantageuse. »

La joie des amis était plus grande encore que celle de l'archi-chancelier. Dès qu'ils furent sortis, ils firent conseil pour avis sur à ce qu'il leur restait de mieux à faire.

« Je crois, dit Léopold, qu'il ne serait pas mal que nous allions faire un petit tour en Angleterre. Si nous partions demain? »

— Du tout, demain Sa Majesté l'impératrice me fait l'honneur de me recevoir en audience particulière, et, ma foi, je ne serai pas fâché de me trouver en tête-à-tête avec cette excellente Joséphine.

— Ah ça! Adrien, est-ce que tu ne crains pas pareille entrevue?

— Je n'entrevois pas de danger; on se jette à notre tête, nous nous laissons faire, et nous pouvons de la sorte aller très-loin.

— Très-loin, en effet, trop loin peut-être, et pour ma part, si j'ai grand souci de voyager, ce ne sera jamais par la grande route de Toulon que je voudrais prendre le chemin de l'Italie.

— Doltro! laisse-moi faire; ne sais-je pas d'ailleurs le plus engagé? Je suis bien aise de causer un peu avec l'impératrice Joséphine; et puis trente mille francs ne peuvent pas durer toujours, et s'il était possible de doubler la somme, cela m'agrèrait fort et ne te déplairait pas, que je sache.

—Eh bien ! soit ! *Audaces, etc.* Mais, à propos de latin, je remarque que le russe ne t'a pas servi à grand'chose jusqu'à présent.

—Cela pourra venir ; j'ai des projets là-dessus. Au fait, le métier de prince est fort de mon goût, et je n'y renoncerais qu'à regret....

—A ton aise. De ma seule volonté je t'ai fait prince, vois si tu te sens au cœur de quoi t'élever jusqu'au rang suprême de majesté."

IV.

Prévenue par l'archi-chancelier de la visite que devait lui faire le prince Pétrow, Joséphine s'était levée toute joyeuse. Dans la matinée, Napoléon vint à la Malmaison, et l'Impératrice se montra charmante.

—Bon Dieu ! Madame, lui dit en souriant l'Empereur, comment faites-vous pour être plus gracieuse et plus jolie encore aujourd'hui que de coutume ?

—C'est que je suis contente, répondit-elle, et que rien, vous le savez, ne sied à notre sexe comme le bonheur.

—Que vous est-il donc arrivé d'heureux ? dites, que je prenne en bon mari la part qui me revient dans vos petites félicités."

Joséphine ne hésita avant de répondre ; mais ces choses étaient désormais si avancées, le succès lui paraissait si certain, qu'elle crut pouvoir se dispenser de garder plus longtemps une réserve qui lui pesait. Elle raconta donc à Napoléon comment avec l'aide de Cambacérès, elle avait découvert et gagné, à peu près, un agent secret envoyé à Paris par l'empereur de Russie, avec une mission dont les conséquences devaient être de la nature la plus délicate et la plus grave.

—Mais, dit l'Empereur, après l'avoir écoutée attentivement, êtes-vous bien assurés, M. le prince l'archi-chancelier et vous, de ne pas être dupes de quelque intrigant ?

—Cambacérès a obtenu là-dessus des renseignements certains, répondit Joséphine, et d'ailleurs l'agent russe doit nous remettre, en réponse à toutes les questions qui lui ont été posées, une note précise et explicite. Vous pourrez examiner cette pièce qui, je n'en doute pas, lèvera vos doutes, que j'oserais presque qualifier d'injurieux pour notre zèle et la perspicacité de M. l'archi-chancelier."

Napoléon se tut ; après avoir réfléchi quelques instants la chose ne lui paraissait pas impossible. Il dit à Joséphine qu'elle pouvait recevoir le seigneur russe, puis, après s'être occupé d'autres soins, il retourna à Paris.

A peine arrivé aux Tuileries, il fit appeler Fouché.

La police est bien faite, monsieur, lui dit-il durement dès son entrée, je vous en félicite ! la Russie entretient à Paris des agents secrets, et vous êtes le dernier à en être instruit !

—Sire, répondit Fouché, sans se montrer troublé de cette boutade, habitué qu'il était à en supporter de semblables de la part de Napoléon, j'ai la certitude que cela n'est pas.

—Je vous dis, moi, que cela est positif. Le prince Pétrow est ici, avec mission d'observer l'esprit public. Cet homme ne peut pas remplir sa mission sans se montrer. Comment est-il possible que vous ignorez sa présence ?

—On a trompé Votre Majesté. La Russie n'a à Paris que des agents avoués pour le moment, et il n'y a pas de prince Pétrow. Je ne sais quel but peut se proposer l'invention d'une fable que l'on n'a pas sans dessein accréditée près de Votre Majesté.

—Mais ce n'est pas une fable, encore une fois, interrompit l'Empereur avec impatience. Ce seigneur a dîné hier chez le prince archi-chancelier, et il est à peu près convenu qu'il était envoyé par Alexandre.

—Sire, il y a quelque intrigue que je découvrirai promptement. D'abord, permettez-moi de faire remarquer à Votre Majesté que c'est tout au moins un singulier agent secret que celui qui va prendre pour confident le premier dignitaire de l'Etat.

—C'est vrai, dit Napoléon en se radoucissant, et cela m'avait aussi frappé ; mais cependant on a des renseignements si précis qu'il est impossible de n'y pas croire.

—Je prends l'engagement de donner promptement à Votre Majesté des nouvelles certaines de ce prince, que je soupçonne fort d'être un diplomate de contrebande.

—Peut-être, dit Napoléon, pourrai-je savoir tout de suite à quoi m'en tenir ; l'Impératrice le recevra aujourd'hui ; probablement même est-il déjà à la Malmaison, où Cambacérès doit le conduire. Venez, monsieur le ministre, j'y vais, et vous m'y accompagnerez.

—Je suis aux ordres de Votre Majesté, répondit Fouché ; mais je désirerais toutefois qu'elle daignât m'accorder quelques instants, pour que je pusse prévenir et amener un des secrétaires de mon cabinet, qui a lui-même vécu à la cour de Saint-Petersbourg."

Cependant l'archi-chancelier et le faux Pétrow étaient partis de Paris ; ils arrivèrent à Malmaison de bonne heure, ce qui les obligea d'attendre quelque peu ; bientôt ils furent introduits, et Cambacérès présenta le seigneur étranger à l'Impératrice qui lui fit un excellent accueil. Aux questions que Joséphine lui adressait avec plus de curiosité sans doute que d'adresse, Adrien répondit avec aisance, avec naturel, et sans paraître le moins du monde embarrassé. Joséphine, durant le cours de cet entretien, éprouvait une satisfaction, une joie que trahissaient peut-être trop indiscrètement ses regards satisfaits et ses paroles bienveillantes ; le prince archi-chancelier, de son côté, prenait part à la conversation qui, naturellement, roula sur la Russie, et dont chaque phrase, comme il arrive dans un pour-parler diplomatique, se termine invariablement par un point d'exclamation.

Tout à coup Napoléon et Fouché entrèrent sans avoir été annoncés.

Adrien ne se déconcerta pas ; il se pencha vers Cambacérès, et, parlant à demi-voix ;

—Monsieur l'archi-chancelier, lui dit-il, suis-je victime d'une trahison ?

—J'espère que vous ne le croyez pas, répondit de même Cambacérès, et je suis aussi étonné que vous.

—Pardonnez-moi, dit Napoléon en prenant place sur la causeuse où se trouvait nonchalamment assise l'Impératrice, je croyais vous trouver seule, et je voulais vous présenter un jeune créole, un compatriote, auquel M. le duc d'Otrante s'intéresse, et qui, amené tout jeune en Europe, et ayant depuis lors voyagé presque constamment, parle toutes les langues, depuis votre doux et non-chalant dialecte tropical, jusqu'aux idiomes de l'Afrique et de l'Asie : ce jeune homme est un véritable polyglotte.

—S'il parle russe, dit Joséphine, en souriant gracieusement à l'Empereur, voici le prince Pétrow, qui m'a fait l'honneur de me venir visiter, et qui mieux que personne pourra décider de son mérite."

Adrien, qui s'était levé, s'inclina respectueusement, et presque aussitôt le polyglotte fut introduit. Fouché lui adressa la parole en allemand, Napoléon lui parla en italien, Cambacérès en anglais ; Adrien, sans hésiter et lorsqu'à son tour il y fut convié par l'Empereur, l'interrogea en russe. Le jeune secrétaire engagea alors une assez longue conversation avec lui, puis répondit à chacun de ses interlocuteurs dans les langues différentes dont eux-mêmes s'étaient servis.

Sire, dit Fouché à Napoléon qui l'avait attiré sur le péristyle du parc, cet homme-là parle russe, mais j'ai la certitude qu'il n'est qu'un audacieux intrigant.

—Eh bien ! avisez, monsieur le ministre de la police ; faites seulement que ce personnage ignore qu'il est observé. J'ai à cœur de voir la note manuscrite qu'il doit remettre à M. l'archi-chancelier.

Cependant Cambacérès, qui craignait les reproches de l'Empereur, était impatient de se retirer. Il ne tarda pas à prendre congé, et partit avec le prince Pétrow, qu'il reconduisit dans sa voiture.

Je suis fâché, dit l'archi-chancelier, chemin faisant, que l'Empereur nous ait surpris ; mais je compte sur l'esprit de l'Impératrice, et je me porte fort que votre présence à la Malmaison ne pourra vous compromettre en aucun point.

Eh ! mon Dieu ! répondit Adrien de l'air le plus naturellement indifférent, une fois le premier mouvement de surprise passé, je n'ai pas été du tout fâché de me trouver face à face avec l'Empereur.

Mais, mentalement, il ajoutait à part soi : Du diable si l'on m'y rattrape une seconde fois.

En quittant l'archi-chancelier, il alla trouver Léopold qui l'attendait.

Cher ami, lui dit-il, hier tu voulais aller en Angleterre ; aujourd'hui, moi, je m'embarquerais pour la Chine. Avant une heure, toute la police de Paris sera à nos trousses. Ce que nous avons donc de mieux à faire, c'est de gagner au pied lestement.

Le soir même, au lieu de la note semi-officielle que devait lui faire tenir le prince Pétrow, l'archi-chancelier recevait une lettre dans laquelle Léopold Clion lui annonçait que le prétendu agent russe n'était autre chose qu'un intrigant dont il avait été dupe, et à la poursuite duquel il se mettait, instruit qu'il venait d'être qu'il avait pris fuite en toute hâte à l'issue de sa présentation au château de la Malmaison.

A quelque temps de là, deux jeunes écervelés, qui se disaient originaires du Haut-Canada, pour expliquer la perfection avec la quelle, bien qu'étrangers, ils parlaient la langue française, mangeaient joyeusement aux eaux de Bade une trentaine de mille francs, dont l'origine paraissait assez suspecte à voir le train dont leurs joyeux détenteurs les menaient.

Napoléon rit beaucoup de cette aventure ; Cambacérès aussi s'efforça de rire quand elle fut indiscrètement ébruitée ; mais Fouché prétendit qu'il risait jeune.

En dépit de cette hardie mystification, Joséphine continua de rêver, et mal lui en vint. Le normand, de son côté, expliqua comme devant la cartomanie, commenta le présent et devina l'avenir au plus juste prix, sans perdre la confiance de ses dupes.

HORACE R....

POST-SCRIPTUM.—*Santé du Gouverneur.*—Enfin le ciel paraît avoir exaucé les vœux et les prières de ces truitres d'ignorans canadiens, de ces stupides pyripistes, car des nouvelles reçues de Kingston de la source la plus certaine, nous apprennent que non seulement Son Excellence est mieux, mais qu'elle est si bien qu'elle peut se livrer aux affaires publiques et qu'elle s'en occupe déjà diligemment. Ah ! peuple canadien, redouble les prières pour bénir et remercier le ciel ! Avec quel sentiment d'allégresse cette nouvelle va être reçue des rebelles ! Et le *Herald*, lui ? Sans doute il va singer de la joie aussi, et alors nous pourrons nous écrier : *mentita est iniquitas sibi ! ! !* *Aurore.*

AVIS.

MM. LES CURÉS qui désirent se procurer un **BEDEAU** intelligent et recommandable pourront s'adresser à CE BUREAU. Des certificats satisfaisans seront présentés.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,